



Communiqué de Presse

Comme cela a été annoncé par le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique, une enquête a été menée par les services compétents du Ministère auprès de la Délégation Provinciale de l'Industrie et du Commerce de Marrakech, suite à la diffusion d'une vidéo montrant l'absence aux heures ouvrables des fonctionnaires des bureaux situés au rez-de-chaussée de l'Administration.

Les résultats de l'enquête révèlent, en effet, l'absence non justifiée de certains responsables et cadres de la Délégation. M. le Ministre Moulay Hafid Elalamy a donné ses instructions pour que des mesures disciplinaires soient prises à l'encontre de ces fonctionnaires. Le Délégué du Commerce et de l'Industrie par Intérim et le Chef de Service de l'Industrie ont été déchargés de leurs fonctions et les cadres n'ayant pu justifier leur absence seront sanctionnés.

Le Ministre a ordonné que les services centraux et extérieurs du Ministère soient dotés d'un système de pointage centralisé. Le Ministre a également donné ses instructions pour l'établissement d'une charte de fonctionnement des Délégations permettant une programmation rationnelle des activités externes des cadres, de telle sorte à assurer un service minimum lors des sorties et missions de contrôle effectuées.

Une réorganisation administrative des locaux sera, par ailleurs, entreprise au niveau de l'ensemble des Délégations Provinciales, de manière à ce que les citoyens soient reçus et orientés par un responsable et pour que leur soit constamment fourni un service de qualité.